



Programme de formation

Séminaire national des GE 28 et 29 juin 2018

Domaine du Ferret, Lège-Cap-Ferret (33), région Nouvelle-Aquitaine

Les relations collectives de travail, une opportunité pour votre GE !

Contexte :

Tout Groupement d'Employeurs, dès qu'il franchit le seuil d'effectif de 11 salariés (en cumulant les salariés permanents et les salariés mis à disposition), doit organiser des élections professionnelles. Au fur et à mesure qu'il grandit et qu'il recrute des salariés, un Groupement d'Employeurs voit ses obligations légales évoluer, notamment en matière de représentation du personnel.

A travers ces deux jours de formation, le CRGE souhaite combattre les idées reçues et convaincre, grâce à de nombreux témoignages, de l'opportunité pour les Groupements d'Employeurs d'avoir des représentants du personnel et de négocier au sein de leur structure.

Public visé :

- Les responsables salariés de GE
- Les administrateurs de GE

Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs

37 rue Carnot – 86 000 Poitiers

E-mail : contact@crge.com

Tél. : 05.49.88.25.57

www.crge.com



Objectifs pédagogiques et compétences visées :

- Maîtriser les obligations légales en matière d'élections professionnelles
- Connaître l'étendue du champ d'action des représentants du personnel
- Etre en mesure d'animer les réunions avec les représentants du personnel
- Maîtriser les conditions nécessaires à la négociation d'accords d'entreprise

Prérequis :

- Aucun prérequis

28 juin 2018 : Renforcer le lien avec ses salariés partagés grâce aux représentants du personnel

Déroulé de la formation :

A. La mise en place des représentants du personnel dans un GE

- L'organisation des élections professionnelles
- L'exercice des responsabilités des représentants du personnel

B. Les missions et les moyens d'action des représentants du personnel dans un GE

- Les attributions avant et après le CSE, dans les entreprises de 11 à 50 salariés
et d'au moins 50 salariés

Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs

37 rue Carnot – 86 000 Poitiers

E-mail : contact@crge.com

Tél. : 05.49.88.25.57

www.crge.com



- Les compétences du CSE :
 - Réclamations individuelles ou collectives des salariés
 - Santé, sécurité et conditions de travail
 - Activités sociales et culturelles

C. L'animation des temps de réunion dans un GE

29 juin 2018 : Améliorer l'attractivité de son GE grâce aux accords d'entreprise

Déroulé de la formation :

A. La négociation d'accords d'entreprise dans un GE

- Les règles de négociation modifiées avec les ordonnances Macron
- Les conditions de la réussite partagée d'une négociation

B. La réflexion engagée en Nouvelle-Aquitaine autour de la conclusion d'un accord collectif des GE de Nouvelle-Aquitaine

Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs

37 rue Carnot – 86 000 Poitiers

E-mail : contact@crge.com

Tél. : 05.49.88.25.57

www.crge.com



Moyens d'encadrement :

Pierre Fadeuilhe : Maître de Conférences en droit privé à l'INP (Institut National Polytechnique) de Toulouse, également chercheur à l'IRDEIC (Institut de Recherche en Droit Européen International et Comparé). Depuis plusieurs années, il s'est spécialisé dans les aspects juridiques des Groupements d'Employeurs. Il est l'auteur de l'ouvrage intitulé « Les Groupements d'Employeurs », éditions Liaisons Sociales, 2ème édition.

Tony Franchetto : Responsable Juridique, Relations Sociales & QHSE au sein du Groupement d'Employeurs 4 Saisons dans le Gers.

Serge Lopez : Facilitateur de la démarche d'accord collectif pour les Groupements d'Employeurs de Nouvelle-Aquitaine. Il a exercé pendant 13 ans à l'Inspection du Travail de Dordogne et des Pyrénées-Atlantiques. Il a ensuite été Directeur des études à l'INTEFP (Institut National du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), puis Directeur adjoint des DIRECCTE du Rhône, de Martinique, de Seine-et-Marne, et enfin Directeur de la DIRECCTE Aquitaine. Il a également été médiateur lors de divers conflits sociaux, comme en Guadeloupe, par exemple.

Animateur :

Etienne Lechat : Chargé d'information juridique au CRGE.

Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs

37 rue Carnot – 86 000 Poitiers

E-mail : contact@crge.com

Tél. : 05.49.88.25.57

www.crge.com



Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation avec vidéoprojecteur
- Support Power Point
- Illustrations avec des cas pratiques
- Echanges de bonnes pratiques
- Témoignages
- Mises en situation

Suivi et évaluations :

- Feuille d'émargement et attestation de présence à une action de formation
- Evaluation pré-formation sous forme de questionnaire
- Evaluation post-formation des résultats sous forme de questionnaire

Dates :

Le 28 juin 2018 de 9h30 à 12h30 et de 14h15 à 18h15 et le 29 juin 2018 de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Durée :

2 journées de 7h00, soit 14h00 de formation au total

Lieu :

Domaine du Ferret – 40 avenue de Caperan, 33950 Lège-Cap-Ferret

Coût pédagogique :

1000 € nets par stagiaire - Possibilité de prise en charge par les OPCA

Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs

37 rue Carnot – 86 000 Poitiers

E-mail : contact@crge.com

Tél. : 05.49.88.25.57

www.crge.com